

## Message de l'administrateur

Voici le numéro d'été du Bulletin d'information du Centre régional du Sud-Ouest (CRSO). Nous avons eu encore quelques mois très occupés au CRSO. Depuis le dernier bulletin, nous avons continué de nous consacrer à la conception de plans individuels pour les pensionnaires qui doivent quitter le Centre dans un proche avenir. Notre population diminue graduellement, et nous avons donc fermé en avril une autre unité d'habitation, conformément à notre plan de fermeture des milieux de vie.

Nous avons un été chargé qui comporte beaucoup d'événements planifiés pour les pensionnaires. Je suis tout particulièrement enchanté à la perspective de voir bon nombre d'entre vous à notre journée annuelle portes ouvertes prévue pour le 17 septembre. Ce sera certainement une journée fantastique avec de nombreuses activités au programme.

Dans ce numéro vous vous informerez sur la prochaine phase de planification et vous lirez le récit personnel du frère d'un ancien pensionnaire sur le processus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire. Ou, comme bien des familles le font, vous voudrez peut-être passer pour parler avec nous quand vous êtes en visite dans l'établissement.

Terry Monk  
Administrateur de l'établissement

## Nouvelles de la planification

L'équipe de transition continue son travail d'élaboration de plans individuels avec les pensionnaires et leurs familles. Plus de 50 personnes ont déjà emménagé dans leur nouveau foyer et 16 personnes de plus doivent le faire avant la fin de l'été.

Notre équipe de transition a communiqué avec chaque famille pour fournir de l'information sur le processus de planification. Nous avons envoyé des lettres aux familles que nous ne sommes pas parvenus à joindre par téléphone. Si les familles demandaient des renseignements sur les options en milieu communautaire, nous leur fournissions le nom et le numéro de téléphone de leur facilitatrice régionale du placement ou de leur facilitateur régional du placement pour que cette personne réponde à toute nouvelle question.

En raison des besoins tout particuliers en mécanismes de soutien des pensionnaires actuels de notre unité d'analyse comportementale appliquée (ACA), nous commencerons le processus de planification à l'automne 2006 afin de disposer de suffisamment de temps pour réussir la transition dans la collectivité avant la fermeture de notre établissement prévue pour mars 2009.

Notre personnel a communiqué avec les familles dont les proches sont pensionnaires de cette unité afin de discuter du plan de soutien qui a été défini pour eux. Nous avons également tenu des réunions avec du personnel de l'unité d'analyse comportementale appliquée.

Notre département des services de santé a repéré les personnes pouvant être admissibles à des soins de longue durée dans la collectivité. L'équipe de transition effectuée à l'heure actuelle une révision des dossiers et contactera peut-être les familles pour déterminer si elles désirent opter pour des soins de longue durée à titre de mécanisme de soutien. Cette démarche nécessitera une planification plus intensive; il se peut donc que les préparatifs commencent plus tôt que ce qui avait été décidé à l'origine. Nous examinerons aussi d'autres options de mécanismes de soutien communautaire pendant la planification.

L'équipe de transition a récemment fait ses adieux à Jim Deneau, travailleur social qui a pris sa retraite après 27 ans passés à la fonction publique de l'Ontario. Jim nous manquera et nous lui faisons tous nos meilleurs vœux pour sa retraite!

L'équipe de transition est heureuse d'accueillir Pauline LeDrew-Bonvarlez. Elle occupera les fonctions de consultante en matière de comportement, et aidera les facilitatrices et facilitateurs régionaux en placement à élaborer les plans individuels. Les connaissances spécialisées de Pauline ont déjà été extrêmement utiles, et elles aideront certainement à déceler des besoins en mécanismes de soutien comportemental.

## Processus de planification

Alors que nous planifions sa transition vers la vie dans la collectivité, chaque pensionnaire peut contribuer, avec sa famille, à élaborer un plan individuel qui façonnera le soutien qu'il recevra. Nous incitons les familles, qui ne collaborent pas déjà avec le personnel du CRH et qui ont des questions sur la planification des placements, à communiquer avec Patty Lee, coordonnatrice de l'aménagement des installations au 519 254-1651, poste 2217.

## Facilitatrices régionales du placement et facilitateurs régionaux du placement

L'équipe qui intervient auprès de chaque pensionnaire est dirigée par une facilitatrice régionale du placement ou par un facilitateur régional du placement, qui est votre principale personne-ressource pendant toute la durée de la planification. Les facilitatrices et facilitateurs fourniront de l'information sur l'intégration communautaire et répondront à toute question ou toute préoccupation que vous pourriez avoir. La facilitatrice ou le facilitateur rassemble des renseignements concernant chaque pensionnaire auprès des personnes qui le connaissent le mieux, dont les membres de la famille, le personnel de l'établissement et les professionnels de la santé. Une fois les renseignements recueillis, la facilitatrice ou le facilitateur élabore un plan individuel d'ensemble adapté à chaque pensionnaire. Chaque pensionnaire est incité à participer à la planification avec sa famille, et la facilitatrice ou le facilitateur peut aider à prendre les dispositions nécessaires pour inclure vos suggestions.

Une fois le plan individuel finalisé, la facilitatrice ou le facilitateur rencontrera des organismes communautaires pour déterminer quelles options peuvent être offertes pour fournir les meilleurs mécanismes de soutien et services à votre proche. On fournira aussi à la famille un aperçu des fournisseurs de services éventuels et des motifs pour lesquels un organisme particulier est recommandé.

Les facilitatrices et facilitateurs se feront un plaisir d'organiser une réunion avec le ou les fournisseurs de services communautaires afin que les familles en sachent plus sur l'organisme et sur la façon dont il se propose de satisfaire les besoins de leur membre. L'organisme choisi élaborera alors un plan de soutien personnalisé, en se fondant sur les renseignements figurant dans le plan individuel du membre de la famille.

Dans les cas où une famille ne veut pas ou ne peut pas élaborer de plan efficace pour son membre, une tierce partie neutre participera au processus de planification. On peut faire intervenir cette tierce partie en tout temps au cours de la planification, le cas échéant.

La tierce partie neutre aura les caractéristiques suivantes :

- elle sera sans préjugés, impartiale et juste;
- elle aura une expérience professionnelle ou personnelle du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle,
- elle comprendra et respectera la culture, la langue, les croyances religieuses et les choix de mode de vie de la personne.

La tierce partie neutre participera à la planification pour le compte de la personne, elle prendra part à l'élaboration du plan individuel et étudiera les meilleures options possibles de placement dans la collectivité. Elle ne consentira pas à un placement particulier dans la collectivité au nom du ou de la pensionnaire.

On élaborera et on mettra en œuvre une stratégie de transition pour aider chaque pensionnaire à emménager dans sa nouvelle collectivité. Cette démarche peut comporter plusieurs visites à son nouveau foyer. Les familles sont encouragées à participer à ces visites. Une fois que tous les plans sont finalisés, on fixera une date de déménagement et l'on vous demandera votre consentement écrit au déménagement du membre de votre famille dans la collectivité. Nous vous assurons qu'avant que tout pensionnaire quitte l'établissement les mécanismes de soutien et les services pertinents seront en place dans sa nouvelle collectivité.

Le jour du déménagement, le personnel du ministère sera disponible pour aider à faire la transition en douceur. Les membres de la famille sont également incités à participer ce jour-là.

Dans les mois qui suivent le déménagement, la facilitatrice ou le facilitateur effectuera un suivi, auprès du membre de votre famille et du ou des organismes sélectionnés.

## Nouvelles du Centre info-carrières

Alors que les membres du personnel du CRSO font des plans pour leurs nouvelles carrières, le Centre info-carrières continue d'offrir toute une gamme d'ateliers sur de nombreux sujets ayant trait à l'emploi. Malu, notre coordonnatrice, a déjà organisé un True Colours Workshop, un atelier sur les techniques d'entrevue, un atelier sur le leadership et des ateliers sur la planification de carrière. Nous avons reçu de la rétroaction positive sur tous ces programmes, et je me réjouis à la perspective de fournir d'autres mécanismes de soutien à notre personnel.



## Nouvelles du membre d'une famille

Alors que davantage de pensionnaires s'installent dans de nouveaux foyers de la collectivité, nous sommes heureux d'entendre parler de leurs activités quotidiennes et des nouvelles possibilités dont ils font l'expérience. Nous avons récemment entendu parler de Terry. Son frère le décrit comme une personne incroyablement douce et gentille qui a fait l'objet de la sollicitude et des soins de qualité d'un personnel dévoué pendant plus de 40 ans au SRSO. Terry a déménagé du CRSO pour s'installer dans un nouveau foyer à 20 minutes de chez son père. Son frère, qui vit très loin de là, a participé à la planification des options offertes à Terry, dès le début du processus.

Bien que la famille ait convenu en général de déménager Terry dans un foyer de groupe communautaire, elle ne savait rien du processus et a décidé de différer sa décision jusqu'à ce que ce point soit clair. Le frère de Terry a récemment eu l'idée de décrire le parcours de sa famille dans une lettre à la ministre des Services sociaux et communautaires.

Le frère de Terry a demandé que l'on ne mentionne pas le nom du nouveau foyer de son frère pour protéger sa vie privée. Il désire cependant faire part de son expérience à titre d'exemple de ce qui peut arriver lorsqu'on déménage un proche dans un nouveau foyer. Voici un extrait de sa lettre :

« Le processus élaboré par la collectivité de Terry est, selon moi, sans égal. Il est bien pensé et global. Les intérêts de Terry et de la famille passaient d'abord et avant tout. Colleen McGaffey de l'établissement et Sue Joiner du ministère, ont joué un rôle déterminant en signalant chaque option offerte pour Terry. Elles ont protégé ses intérêts et nous ont fait participer aux téléconférences consacrées à sa planification. On a fait participer les personnes de l'établissement qui offraient des soins primaires, et elles ont donné leur précieux avis sur les besoins de Terry. J'étais très reconnaissant de leur intervention.

Nous avons eu l'occasion d'examiner trois possibilités et de choisir en fin de compte le nouveau foyer de Terry. Je dois admettre que je n'ai pas demandé de visiter les deux autres, bien qu'on me l'ait proposé. Notre choix du foyer de Terry semblait correspondre aux valeurs que nous considérons comme essentielles en tant que famille. Nous voulions plus que des soins pour Terry. Nous voulions qu'il ait la possibilité de vivre des expériences nouvelles et plus normales qui lui donneraient une chance de perfectionner tout potentiel qu'il pourrait être en mesure d'améliorer et de manifester. Nous voulions qu'il ait la possibilité de faire partie d'une collectivité qui soit la sienne.

La planification a commencé avant Noël et, après plusieurs visites à son nouveau foyer, Terry y a emménagé. J'étais là et je ne peux pas commencer à décrire le sentiment que j'ai ressenti quand mon frère m'a montré sa chambre dans sa maison. Il jouit désormais de ce que bon nombre d'entre nous prenons pour acquis. Nous nous inquiétons de sa réaction au déménagement, mais il ne s'est pas laissé démonter. Cela n'était pas peu dû aux efforts du personnel du CRSO et du personnel du nouveau foyer de Terry. Nous sommes en train de terminer le document sur son soutien personnel et nous espérons qu'il deviendra un guide vivant pour tous ceux et celles d'entre nous qui connaissent Terry. »

Nous avons aussi récemment entendu parler de la réussite d'un ancien pensionnaire que nous appellerons « Jean ». Jean a vécu au CRSO pendant 43 ans. On le décrivait comme un homme tranquille qui préférait souvent être seul. Il se blessait parfois dans ses tentatives pour réagir à son environnement ou à autrui.

Jean habite maintenant dans une maison spacieuse de quatre chambres qui date seulement de quelques années. Il vit avec deux autres hommes qui viennent du CRSO. La maison est claire et bien agencée pour répondre aux besoins de Jean.

Le déménagement signifie que Jean est plus proche de son père qui vit dans un établissement de soins de longue durée du quartier.

Depuis qu'il a emménagé dans sa nouvelle collectivité rurale, Jean est coopératif et aime avoir des interactions avec d'autres personnes.

Récemment, il a accompagné son travailleur de soutien pour faire des courses, en s'arrêtant chez le coiffeur. Jean a charmé le propriétaire du salon de coiffure quand il a pris un balai et commencé à balayer tout en engageant la conversation avec les clients. Il a été invité à revenir et à aider régulièrement le propriétaire.

Jean continue de se faire de nouveaux amis, il s'installe dans son nouveau foyer et profite de différentes possibilités dans sa collectivité.

## Autour du CRSO

Le CRSO a plongé dans la saison estivale animée. Cet été, il y a de nombreuses excursions et activités spéciales prévues pour les pensionnaires. Sur place, les films, le bingo et les bals hebdomadaires se poursuivent. Il y aura également des chants en chœur, du karaoké, des promenades en chariot, des cerfs-volants, des jeux de quilles, des traitements en cuve thermale et de l'équitation offerte par TJ Stables.

Nous avons également prévu des divertissements spéciaux : une fête des fraises, le Garden Brothers Circus, le clown Clarol, le Shrine Circus and Picnic, imitateurs de célébrités, et le Ridgetown Rodeo. Pendant les mois d'été, les pensionnaires pourront aussi pleinement profiter des activités suivantes : marches, chasses au trésor, journées de plage, journée des Caraïbes, journée de l'artisanat, course de caisses à savon et rallye à bicyclette, mini Jeux olympiques et autres sorties communautaires dans les parcs de la localité et lors d'événements communautaires.



## Nouvelles de la collectivité

### **Nouvelle ministre des Services sociaux et communautaires**

Le 5 avril 2006, le premier ministre Dalton McGuinty a nommé Madeleine Meilleur, députée provinciale d'Ottawa-Vanier nouvelle ministre des Services sociaux et communautaires en remplacement de Sandra Pupatello qui a été nommée ministre de l'Éducation.

La ministre Meilleur a notamment travaillé dans le domaine des soins infirmiers ainsi qu'en droit du travail et de l'emploi. Avant d'être élue comme députée au parlement provincial en 2003, la ministre Meilleur a passé plus de 10 ans dans l'administration municipale et a présidé le comité des services sociaux de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. La ministre comprend les problèmes que les particuliers et les familles doivent régler et elle a énormément d'expérience concernant les défis auxquels font face les collectivités de l'Ontario.

### **Investissements record dans les services communautaires**

Le 2 mai 2006, la ministre Meilleur a annoncé l'octroi de la plus importante augmentation annuelle de subvention pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario. Cette année, un investissement de près de 84 millions de dollars donnera aux particuliers et aux familles une souplesse et un choix accrus, et contribuera à renforcer les organismes communautaires, qui sont plus de 370 et à

fournir un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le nouveau financement est intégralement continu, et porte l'augmentation de l'engagement financier quadriennal du gouvernement pour les services communautaires aux personnes ayant une déficience intellectuelle à un montant record de 276 millions de dollars, soit une augmentation de 16 pour 100 depuis 2004.

Des collectivités de partout dans la province voient déjà les résultats positifs de ces investissements. Au total, le gouvernement s'est engagé à créer 2 180 nouvelles places dans des habitations appropriées sur une période de cinq ans. Plus de 900 nouvelles places sont déjà opérationnelles et donnent à de nombreuses personnes qui ont une déficience intellectuelle la chance de vivre dans leurs collectivités en jouissant d'une autonomie accrue. Le ministère collabore avec toute une gamme de partenaires communautaires afin de trouver le mécanisme de soutien le plus adéquat pour chaque personne.

À mesure qu'un plus grand nombre de nos pensionnaires emménage dans de nouveaux foyers dans la collectivité, ils seront en mesure de bénéficier de services communautaires plus structurés et de mécanismes de soutien plus accessibles.

Dans les numéros à venir, nous vous en dirons davantage sur les progrès qui découlent des nouveaux investissements du gouvernement dans les soutiens communautaires aux adultes ayant une déficience intellectuelle.